



Courrier de Rome

Informations Religieuses - Documents - Commentaires - Questions et Réponses

sì sì no no

« Que votre OUI soit OUI, que votre NON soit NON, tout le reste vient du Malin »

(Mt 5, 37)

Année XLIII n° 326 (516)

Mensuel - Nouvelle Série

Octobre 2009

Le numéro 3€

CARDINAL MARTINI

Apostilles au compte rendu du récent livre du cardinal C. M. Martini.

Courrier de Rome, XLIII, n° 323, juin 2009, pp. 5-8

Les idées hétérodoxes exprimées par le cardinal Carlo M. Martini, résidant en Israël depuis plusieurs années, dans le livre-interview dont Le Courrier de Rome a récemment publié un compte rendu, ne constituent certainement pas une nouveauté. Mais par le passé, le prélat s'exprimait avec davantage de prudence. Le fait qu'il puisse continuer ouvertement et impunément son œuvre de démolition de la doctrine et de la morale chrétiennes, démontre que la situation générale, au sein de la Hiérarchie catholique, reste grave. Il nous semble donc utile de revenir sur les doctrines perverses de Martini, en proposant à nos lecteurs ces « apostilles », qui intègrent et approfondissent les remarques faites par l'auteur du compte rendu paru dans le *Courrier de Rome* de juin dernier.

I. LA CONTRE-THÉOLOGIE DU CARDINAL MARTINI

L'Enfer existe, mais il serait vide. Le cardinal croit en l'existence de l'Enfer, mais il affirme que « personne ne peut dire si quelqu'un s'y trouve ». (Les déclarations de Notre-Seigneur dans les Évangiles, qui affirment exactement le contraire, puisqu'Il révèle que c'est Lui-même qui condamne les pécheurs impénitents à la damnation éternelle, ont-elles une importance pour le cardinal? Les bons catholiques savent qu'ils ne peuvent jamais dire *qui ira* en Enfer, puisque le jugement ne revient qu'à Dieu, mais ils savent qu'ils ne peuvent certainement pas dire que l'Enfer soit destiné à demeurer vide, idée bien différente, qui bafoue l'Écriture et la justice divine). Il faut naturellement « tenir compte de l'Enfer », dit Martini, même s'il faut comprendre qu'à bien y regarder, « l'Enfer est déjà sur terre ». À la fin, de toute façon, l'amour de Dieu

trionphera de tout, fait comprendre le cardinal. Si l'on prend d'un côté l'Enfer vide et de l'autre côté le triomphe final de l'amour de Dieu (naturellement, on ne parle jamais de sa Justice, du Jugement Universel, de la séparation entre élus et réprouvés, de la prédestination à la Gloire), on peut en déduire que le cardinal insinue de façon ambiguë mais perceptible « l'idée de la rédemption finale pour tous », c'est-à-dire qu'il va dans le sens de cette scandaleuse et funeste erreur, tellement à la mode de nos jours parmi les Catholiques (et seulement parmi eux, car pour les Musulmans et les Juifs, ceux qui n'appartiennent pas à leur religion sont ipso facto damnés pour l'éternité, sans autre forme de procès, alors que pour leurs coreligionnaires mauvais, l'Enfer existe mais il ne serait que temporaire).

Sola Scriptura. Le cardinal Martini semble mettre au centre de la religion chrétienne non pas l'enseignement de l'Église, mais la lecture personnelle de la Bible, à la façon des protestants. Il affirme en effet que « le bon chrétien » est celui qui « croit en Dieu, a confiance en le Christ, le connaît dans la Bible, l'écoute... ». Il ne dit jamais (remarque l'auteur du compte rendu) que le bon chrétien est avant tout celui qui suit en toutes choses l'enseignement de l'Église, enseignement qui s'applique aussi à la façon correcte d'interpréter la Bible. Pour ne pas tomber dans l'erreur qui consiste à se fabriquer une religion personnelle, le bon chrétien doit donc s'appliquer surtout à lire la Bible, selon Martini. *Sola Scriptura*, donc, commente justement l'auteur, à la façon des Protestants.

L'évangélisation des peuples est superflue. Martini soutient ensuite que Dieu aidera « toutes les églises, toutes les religions », à « réaliser le bien dans le monde », à « mieux

COURRIER DE ROME
IX^E CONGRÈS THÉOLOGIQUE
les 8, 9 et 10 janvier 2010 à Paris
VATICAN II
UN DÉBAT À OUVRIR
Voir page 3

remplir leur mission à l'égard du monde ». De cette façon, souligne le critique, le cardinal en arrive à attribuer une « mission divine » à toutes les religions. Dans ces conditions, on ne comprend pas quel sens peut encore avoir l'évangélisation catholique. À quoi sert l'Église, dans une telle optique? Il est clair (remarque l'auteur) que pour le cardinal, la seule évangélisation possible devrait être de type « a-dogmatique », c'est-à-dire réalisée sans la prétention de proposer et prôner une vérité absolue, comme l'est en soi la vérité révélée par Notre-Seigneur, qu'Il a ordonné à ses disciples de prêcher de façon *inconditionnelle*, sans compromis, parce qu'elle est la seule qui puisse conduire les âmes au salut.

Exaltation du bouddhisme et du yoga. Dans cette optique, on comprend pourquoi Martini, bien qu'il dise (évidemment) préférer les exercices de saint Ignace, affirme que « le bouddhisme et le yoga sont des aides merveilleuses pour une vie approfondie ». Pour la vie des Catholiques? S'il y a une philosophie de vie incompatible avec le Catholicisme, c'est bien, à notre avis, le bouddhisme, de même que la philosophie yoga, qui en est un sous-produit. Ne possédant pas de dimension transcendante, le

LES ACTES DU VIII^e CONGRÈS DU COURRIER DE ROME DE JANVIER 2009
SONT DISPONIBLES



Le discours du Pape Benoît XVI, du 22 décembre 2005 à la Curie Romaine, a suscité de nombreuses réactions au sujet de l'interprétation des textes de Vatican II. Un des points les plus retenus est la question de l'herméneutique de la discontinuité et de la rupture d'une part, et celle de l'herméneutique de la continuité et de la réforme d'autre part. Les intervenants de ce VIII^e congrès théologique ont voulu proposer une réflexion sur le concept d'herméneutique. Faut-il prendre ce concept comme un synonyme d'interprétation — comme une simple explication de texte —, ou dans le sens de la pensée contemporaine, c'est-à-dire dans une acception plus large qui conduit à une notion subjective de la vérité et de la compréhension qu'on peut en avoir?

D'autres interventions portent sur certains textes du Concile Vatican II et s'interrogent sur la possibilité d'adopter une herméneutique

de continuité, lorsque la doctrine exposée est difficilement conciliable avec la ligne du magistère antérieur ou n'a pas de fondement évident dans la Tradition.

Prix 20 e + 3 e de port.

bouddhisme vise à dissoudre l'individu dans le néant (le soustrayant ainsi à la « douleur » de l'existence) au moyen de techniques de méditation conçues pour anéantir peu à peu non seulement les passions mais aussi la pensée consciente elle-même, la volonté. Il en résulte une philosophie de la vie d'un égoïsme absolu, caché derrière une sollicitude féminine pour la « douleur », élevée arbitrairement au rang de catégorie fondamentale de l'existence humaine. Certaines sectes bouddhistes pratiquent la « magie sexuelle » comme composante pratique de leurs « méditations ». La patience du chrétien à l'égard des souffrances de cette vie, dans la perspective de la rédemption et du salut de son âme et de celles des autres, voilà qui constitue un idéal de vie totalement incompréhensible pour le bouddhisme (comme d'ailleurs pour toutes les autres religions). Ce répugnant mélange du Christianisme avec les religions orientales et les philosophies qui en dépendent est, nous le savons, une des conséquences les plus tristes de Vatican II. Il est vraiment incompréhensible que le cardinal Martini puisse associer la limpide spiritualité vraiment chrétienne des Exercices de saint Ignace avec la spiritualité ambiguë des « méditations » bouddhistes et avec le yoga.

Un faux Jésus, qui ne condamne pas le péché. À l'égard de Notre-Seigneur, le cardinal a un comportement confidentiel, tranquille : il le voit comme « le maître » mais surtout comme « mon ami », avec lequel, dit-il, « je parle sur un ton tout à fait normal,

pas pieux du tout ». Comme si s'adresser à Jésus-Christ Notre-Seigneur était la même chose que de s'adresser à l'un quelconque de nos bons amis !

Ce Jésus compréhensif, compatissant, amical, humain, tolérant tous les péchés, *ce faux Jésus* est justement celui qui plaît à Martini et que l'Église, à son avis, devrait proposer aux hommes. « L'Église a beaucoup parlé du péché, trop. De Jésus, elle peut apprendre qu'il vaut mieux donner du courage aux hommes et les engager à lutter contre le péché du monde. » La sainte Église (par le passé) a « trop » parlé du péché ? Et Notre-Seigneur, au contraire, aurait principalement parlé du « péché du monde », c'est-à-dire des injustices sociales ? Le Nouveau Testament tout entier est là pour démentir de telles affirmations. Et que signifie « donner du courage » ? *Donner du courage* signifie manifestement ici présenter une version édulcorée du Christianisme, en évitant de parler de la nécessité de pratiquer les vertus chrétiennes si l'on veut être agréable à Dieu ; en évitant même ne serait-ce que d'évoquer le Jugement Universel et la damnation éternelle pour les réprouvés. Cela revient à faire montre d'un humanisme hyperoptimiste (à la Jean XXIII), en cachant en substance l'existence du mal, de l'erreur, du péché, originel et individuel, de la Justice divine infaillible ; cela signifie taire la nécessité absolue de se convertir au Christ en paroles et en actes, seule façon d'obtenir la vie éternelle.

II. LA CONTRE-ÉTHIQUE
DU CARDINAL MARTINI

Passons sur d'autres aspects également répréhensibles de la pensée martinienne et venons-en à la « morale sexuelle », domaine dans lequel le cardinal exprime encore davantage d'énormités.

Contre Humanæ Vitæ. L'interviewer de Martini émet, dans le livre, un jugement négatif sur l'encyclique *Humanæ Vitæ* (dans laquelle Paul VI interdit la contraception). Il partage l'opinion de ceux qui soutiennent qu'elle aurait « dressé une barrière entre l'Église et la jeunesse ». Martini déclare être du même avis. Il idéalise les « jeunes », plus que de raison. Au lieu de fustiger (comme elles le mériteraient) les mœurs corrompues des jeunes d'aujourd'hui, le cardinal se met de leur côté, et contre le magistère de l'Église. Les jeunes, rappelle-t-il, posent à l'Église des questions concernant « la sexualité, le mariage, le célibat ». Sur ces questions, l'Église avec raison est demeurée ferme dans sa position traditionnelle, c'est-à-dire qu'elle n'a pas adopté la façon dont les « jeunes » voudraient qu'elle les résolve. Et comment l'aurait-elle pu ? La « façon » dont les « jeunes » voudraient que l'Église réponde n'est pas autre chose que le fléchissement total à l'égard de l'hédonisme et du matérialisme qui inondent l'Occident. Ils voudraient que l'Église autorise la contraception (et donc l'avortement), les relations sexuelles avant le mariage, la sexualité non reliée à la procréation comme fin première du mariage. En somme, ils voudraient en pratique que l'Église supprime les cinquième et sixième commandements !

Le cardinal trouve que l'enseignement de l'Église en la matière n'est pas approprié. Il dit en effet dans l'interview qu'il faut aborder ces questions « dans un horizon plus large ». Il faut trouver « une voie pour parler de manière appropriée du mariage, du contrôle des naissances, de la fécondation artificielle et de la contraception ». Aborder ces questions « dans un horizon plus large », trouver « une voie pour parler de manière appropriée » de ces questions délicates... Il s'agit d'un langage évasif, typique des novateurs d'aujourd'hui, qui toutefois montre clairement de quel côté penchent ces derniers. C'est la position contraire à l'enseignement officiel et constant de l'Église, et donc au dogme de la foi. En effet Martini, toujours dans l'entretien, s'aligne assez ouvertement sur les positions de ces évêques autrichiens, allemands et d'autres pays, qui ont contesté *Humanæ vitæ*. « Ils ont pris — dit-il — un chemin que nous pourrions suivre aujourd'hui. Une période de quarante ans [depuis la publication de l'encyclique], comme celle que nous venons de vivre — aussi longue que la traversée du désert par Israël — pourrait nous permettre de porter un regard nouveau sur ces questions ».

IX^E CONGRÈS THÉOLOGIQUE DU COURRIER DE ROME
en partenariat avec
L'INSTITUT UNIVERSITAIRE SAINT-PIE X et D.I.C.I.
VATICAN II : UN DÉBAT À OUVRIR
PARIS

8, 9 ET 10 JANVIER 2010

SOUS LA PRÉSIDENCE DE S.E. MGR BERNARD FELLAY
SUPÉRIEUR GÉNÉRAL DE LA FRATERNITÉ SACERDOTALE SAINT-PIE X

PROGRAMME

VENDREDI 8 JANVIER : 14H00 — 17H00

- Introduction : « Vatican II un débat à ouvrir » de Mgr Brunero Gherardini
Abbé Emmanuel du Chalard
- Le fondement pérenne de la Révélation divine et de la doctrine de l'Église
Abbé Philippe Bourrat
- Principes et fondements philosophiques de la nouvelle théologie
Dottoressa Luisella Scrosati
- Influence de la pensée moderne dans Vatican II — essai d'interprétation
Professore Paolo Pasqualucci

SAMEDI 9 JANVIER :

9H00 — 12H00

- La Tradition vivante
Abbé Jean-Michel Gleize
- La personne de l'Église au fondement de la nouvelle ecclésiologie
Abbé Patrick de La Rocque
- Flottement stylistique et théologique dans Nostræ Ætate
Professeur Dominique Viain

14H00 — 17H00

- La liberté religieuse et la nouvelle doctrine sociale
Abbé Renaud de Sainte Marie
- Foi et raison dans la pensée de Joseph Ratzinger
Abbé Christian Thouvenot
- La mise en parenthèse du principe de non-contradiction
Abbé Alain Lorans

DIMANCHE 10 JANVIER : 14H00 — 17H00

- La situation présente à Rome et dans l'Église
Abbé Emmanuel du Chalard
- Synthèse et perspectives
S.E. Monseigneur Bernard Fellay

DÉTAILS PRATIQUES

- **Lieu** : Palais de la Mutualité, 24 rue Saint Victor 75005 Paris, salle Jussieu au 1^{er} étage
(entrée à droite à côté de l'église Saint Nicolas du Chardonnet)
- **Conférences** : le vendredi 8 janvier de 14h00 à 17h00; le samedi 9 janvier de 9h00 à 12h00
et de 14h00 à 17h00; le dimanche 10 janvier de 14h00 à 17h00
- **Tarifs** : 3 jours 25 € — 2 jours 20 € — 1 jour 10 € — étudiants 8 € pour les 3 jours
(Inscriptions possibles sur place avant chaque conférence)
- **Pour toute correspondance** (spécifier) :
Secrétariat du congrès : 15 rue Pierre Corneille, 78000 Versailles; tel : 01 39 51 08 73
courriel : courrierderome@wanadoo.fr
(Les repas de midi des prêtres sont assurés sur place à proximité immédiate de la Mutualité)

La référence biblique du cardinal bibliste Martini dans ce contexte nous semble un blasphème. Il fait clairement comprendre qu'il faut revoir l'enseignement d'*Humanae Vitae* et aller dans les sens des positions du Siècle à l'égard du mariage, du contrôle des naissances, de la fécondation artificielle, de la contraception ! En substance, il laisse entendre qu'à son avis, le Pape avait tort : il faut changer l'enseignement du Magistère pour le conformer aux desiderata du monde (desiderata d'un monde de plus en plus décadent, mais c'est là manifestement un détail sans importance).

Acceptation de l'homosexualité. L'entretien aborde ensuite, le thème de l'homosexualité. Nous disons « naturellement » parce que chacun sait que l'homosexualité est devenue désormais un grave problème en Occident. Au sujet des rapports sexuels dans le mariage, le cardinal manifeste une grande indulgence, en faisant comprendre qu'il faut dépasser les traditionnelles distinctions et interdictions enseignées au cours des siècles par l'Église, et qui visent toutes à préserver la morale, la dignité des épouses et la fin première du mariage, qui est la procréation et non le *remedium concupiscentiae* (fin secondaire). L'interviewer demande alors : « [votre] attitude libérale s'applique-t-elle aussi à la question de l'attitude de l'Église à l'égard de l'homosexualité ? »

La réponse semble évasive, mais seulement en apparence. « Dans mon cercle de connaissances, il existe des couples homosexuels, des gens qui sont très estimés et socialement intégrés. On ne m'a jamais demandé, et il ne me serait d'ailleurs jamais venu à l'idée, de les condamner. La question est seulement de savoir comment nous pouvons nous situer face à cette réalité. » Là est donc seulement la « question » ? L'homosexualité en tant que telle n'est donc pas, pour notre cardinal, un péché grave, à condamner, mais un phénomène social à accepter ! S'il voyait les choses autrement, il ne prendrait pas comme exemple le phénomène de ces couples homosexuels israéliens « très estimés et socialement intégrés » ! La recension rappelle que Karl Rahner, le célèbre théologien en odeur d'hérésie, professait à ce sujet la même opinion, pour ainsi dire « agnostique » (Rahner – sauf erreur de notre part – a eu une maîtresse pendant vingt ans, dont l'existence a été découverte après sa mort).

Mais cet « agnosticisme » est difficilement conciliable avec la condamnation biblique de l'homosexualité, qui se prolonge dans le Nouveau Testament, comme on le déduit de certains passages de saint Paul, à commencer par le célèbre chapitre d'ouverture (avec aussi un esprit de charité chrétienne qui a pour but la conversion du pécheur) de l'Épître aux Romains (dans la capitale babylonnesque de l'immense empire, en crise de

valeurs, prospéraient aussi les vices, y compris l'homosexualité). Voici comment Martini trouve le moyen d'esquiver la prescription donnée par l'Écriture. C'est le vieux truc (bien ingénu, en réalité) de l'historicisation de la vérité contenue dans cette prescription : la considérer comme limitée aux besoins de l'époque, et donc comme non valable de façon absolue. À cause de « la pratique douteuse qui régnait dans l'Antiquité, où des hommes avaient, à côté de leur famille, des garçons pour leur plaisir [pédérastie] et des amants masculins, la Bible veut protéger la famille, la femme et l'espace réservé aux enfants ». Un exemple classique d'homosexualité en ce sens serait Alexandre le Grand, d'après le cardinal.

Contre Martini : la Bible et Platon condamnent l'homosexualité en tant que telle. Aux affirmations de Martini, l'auteur du compte rendu répond avec raison que la Bible ne condamne pas l'homosexualité uniquement selon un critère d'opportunité, dans le but de défendre une institution fondamentale comme la famille : elle la condamne tout d'abord pour ce qu'elle est en soi : une rébellion à l'ordre de la procréation voulue par Dieu. En dehors du fait que la défense de la famille constitue une raison plus que suffisante de condamner l'homosexualité (manifestement cette défense importe peu au cardinal), il ne faut jamais oublier que les rapports sexuels entre personnes du même sexe constituent en soi des « actes contre nature ».

Quant à nous, nous voulons ajouter qu'il n'est pas sûr du tout qu'Alexandre le Grand ait été homosexuel. Toutes sortes de légendes ont fleuri à son sujet, en bien et en mal, dont il n'est pas facile de démêler le vrai du faux. Les racontars sur sa prétendue homosexualité sont peu crédibles, entre autres parce qu'ils proviennent de sources douteuses ou hostiles. Un passage de Plutarque nous révèle qu'il considérait l'homosexualité comme une chose honteuse (*Alex.*, XXII). Le cardinal Martini aurait plutôt dû se souvenir de la condamnation explicite de l'homosexualité *en tant que telle* (en tant que comportement immoral précisément parce que contre nature) par Platon, dans les *Lois* : «... il faut reconnaître que ce plaisir [de l'étreinte] semble avoir été attribué par la nature au sexe féminin et au sexe masculin dans la mesure où ils s'unissent pour la génération, mais l'union des hommes avec les hommes, ou des femmes avec les femmes est contre nature, acte téméraire causé dès le commencement par un plaisir désordonné. » (I, 636 c.)

S'intéressant aux autres religions, le cardinal affirme que « dans les communautés protestantes et dans le judaïsme réformé, l'homosexualité n'est pas un problème, alors que pour les orthodoxes [gréco-schismatiques], l'homosexualité est une horreur ». L'Église (qui pourtant – rappelons-le

– l'a toujours fermement condamnée, tout en considérant les homosexuels avec charité chrétienne comme des pécheurs à sauver et non comme des criminels à persécuter) devrait « chercher sa voie dans cette diversité », c'est-à-dire (tel est le sens des déclarations du cardinal) trouver un point d'équilibre entre ces deux visions opposées. Mais qu'est-ce que cela signifie ? Cela signifie proposer une « voie » qui semble laisser présager une reconnaissance de l'homosexualité, sinon directement du moins indirectement, ne serait-ce que parce qu'on ne voudrait plus la considérer comme une réalité peccamineuse que l'Église a le devoir de condamner, en tant que tel !

Contre Martini : l'homosexualité crée de graves problèmes aussi chez les Protestants et les Juifs. Les références du cardinal à l'attitude des Protestants et du judaïsme réformé appellent quelques observations. Il n'est pas vrai que l'homosexualité ne constitue pas un problème pour les Protestants. Dans la secte anglicane, après des années de discussions et de disputes, on est arrivé récemment à une sorte de scission avec les communautés nord-américaines (dites « épiscopales ») précisément parce que celles-ci ont légitimé la nomination de pasteurs notoirement homosexuels et vivant en concubinage. Ce sont surtout les communautés anglicanes africaines qui ont poussé vers cette séparation, en particulier celle du Nigéria. L'Église d'Angleterre admet le mariage entre divorcés et ne s'oppose pas aux unions civiles entre homosexuels. Dans le cas de couples de pasteurs qui vivent de fait ensemble, ils doivent toutefois pratiquer la chasteté (et une certaine discrétion). Certains anglicans admettraient aussi le « mariage homosexuel ». Mais d'autres communautés anglicanes sont beaucoup moins tolérantes. Il semble que la pratique des couples de pasteurs homosexuels cohabitant discrètement (c'est-à-dire feignant d'être simplement amis) ne soit pas rare en Angleterre ni aux États-Unis. La situation a empiré avec l'accession des femmes au pastorat (en 1974 en Amérique, en 1992 en Angleterre). Parmi elles se trouvent en effet des féministes acharnées, lesbiennes déclarées, qui ont mis agressivement à l'ordre du jour la question des droits des « gays ». On veut une reconnaissance explicite. L'Anglicanisme, né pour satisfaire la luxure (selon nature) du sanguinaire Henri VIII d'Angleterre, semble être en train de s'étouffer dans la sordide luxure (contre nature) de notre siècle. À notre humble avis, il y aurait là une grande moisson de vocations à récolter, étant donné l'égarément compréhensible dans lequel tombent des secteurs importants de l'anglicanisme, s'il existait encore une Hiérarchie catholique digne de ce nom, c'est-à-dire entièrement vouée à la sainteté de vie et à la conversion des âmes au Christ.

En effet « si Sparte pleure, Messène ne rie pas », comme l'on disait autrefois. Avec des

princes de l'Église comme le cardinal Martini, qui voudraient redéfinir la doctrine catholique de façon à l'adapter aux exigences du Siècle, y compris les pires, même l'avenir de l'Église (« modernisée » en fonction des « valeurs » du Siècle) semble de plomb. Et le présent l'est aussi. En effet nous savons que dans certains pays, le vice de l'homosexualité a hélas atteint le clergé dans des proportions qui semblent inquiétantes, même si elles le sont certainement moins que ce que veulent nous faire croire les media et les lobbys homosexuels. Et nous ne parlons pas des prêtres qui aujourd'hui pêchent contre le vœu de chasteté, ne résistant pas aux pulsions de la nature, et font pression pour l'abolition de l'obligation du célibat ecclésiastique.

En ce qui concerne l'allusion au « judaïsme réformé », il faut préciser que l'on entend par là en réalité l'aspect prédominant du judaïsme, qui ne comprend pas les juifs orthodoxes qui, s'ils le pouvaient, condamneraient probablement les homosexuels et les lesbiennes aux peines prévues pour eux dans l'Ancien Testament. Il s'agit en réalité du judaïsme laïc, partagé entre intellectuels politiquement conservateurs ou libéraux. La composante « libérale », représentée depuis toujours aux États-Unis par le mythique quotidien *New York Times*, s'est révélée dans ces dernières années beaucoup plus sensible aux requêtes des « gays ». En Israël, elle a réussi à créer un véritable sanctuaire législatif pour les homosexuels, qui voient beaucoup de leur « droits » supposés reconnus. Mais ce fait ne facilite pas les rapports avec les juifs orthodoxes ni avec la composante musulmane de l'État, car dans de nombreux États islamiques on a assisté ces derniers temps (au moins formellement) à un raidissement extraordinaire à l'égard de l'homosexualité, à l'inverse de ce qui se passe en Occident.

Le célibat des prêtres doit être revu et il faut ordonner les femmes. Il va de soi que le cardinal Martini ne se montre pas favorable au célibat des prêtres. L'Église, affirme-t-il, « devra avoir une nouvelle vision à ce sujet ». Il va également de soi qu'il se montre féministe, au point de se déclarer favorable à l'ordination des femmes, utilisant les mêmes arguments ridicules que les féministes. Mais que signifie ici « une nouvelle vision » ? On pratique ou on ne pratique pas le célibat. Il n'existe pas de « nouvelle vision » sur la pratique du célibat, un célibat « différent » du célibat. Le sens de l'affirmation, autrement incompréhensible, du cardinal, ne peut être que : le célibat des prêtres doit être supprimé, pourquoi pas en le rendant facultatif ! L'Église de demain, selon les troubles visions du cardinal Martini, non seulement accorderait une plus grande liberté sexuelle, en acceptant les rapports contre nature, mais devrait comporter des prêtresses et des prêtres mariés !

Pour l'apologétique « nicolaïte » (Ap. 2, 6)

du cardinal, cela suffit. Passons à quelques considérations sur sa science de bibliste.

III. L'EXÉGÈSE NÉO-MODERNISTE DU CARDINAL MARTINI

Nous abandonnons maintenant la critique du livre-entretien pour porter à la connaissance de nos lecteurs une autre intervention de cet ineffable prélat, digne du plus grand intérêt à notre avis. Depuis quelque temps, le cardinal publie de temps à autre une rubrique dominicale dans le *Corriere della Sera*, le célèbre quotidien milanais, dans laquelle il répond aux lettres que les lecteurs lui envoient, sur des sujets variés. Remarquons tout d'abord l'inconvenance, pour un prêtre, d'une telle tribune. L'ex « journal national des italiens » et en effet devenu depuis longtemps un journal anticlérical et même antichrétien, car il déploie depuis des années une propagande en faveur de la « libération sexuelle », sous toutes ses formes. Il publie aussi parfois des articles ou des images obscènes ou choquantes, dans les pages consacrées aux spectacles ou dans les rubriques d'actualité, ou encore dans les pages de publicité.

Quoi qu'il en soit, dans le *Corriere* du 26 juillet 2009, p. 11, répondant à quelques lettres qui demandaient des éclaircissements sur le sens et la crédibilité du récit biblique, le cardinal fait des considérations de méthode sur l'herméneutique biblique.

Martini expose synthétiquement la méthode selon lui correcte pour interpréter la sainte Écriture. « Nombreuses sont les lettres qui concernent tel ou tel passage biblique d'interprétation difficile. Beaucoup de ces questions révèlent la conception encore répandue d'une Bible écrite sous la dictée divine et absolument dépourvue d'erreurs. » Cette saine et traditionnelle conception, qui par la grâce de Dieu semble encore répandue parmi les croyants, est-elle partagée par notre cardinal ? Il semble vraiment que non. Voici en effet ce qu'il affirme.

D'après Martini, l'interprétation que l'Église donne de l'Écriture n'est pas inspirée. « Il faut remarquer tout d'abord que les chrétiens lisent les Écritures comme un livre unique, qui a été remis [par qui ?] à l'Église pour qu'elle l'interprète sûrement, à partir de son centre qui est Jésus mort sur la croix et ressuscité. » Remarquons bien cette phrase, dont nous espérons qu'elle a été aussi notée par les lecteurs du *Corriere* : « pour qu'elle l'interprète sûrement. » Seulement « sûrement » ? Le Saint-Esprit (non nommé par le cardinal) aurait remis les Écritures saintes (inspirées par Lui) à l'Église pour qu'elle se limite à les interpréter « sûrement », comme une quelconque autorité académique pourvue d'une bonne préparation philologique ? Il ne s'agit pas seulement d'interprétation « sûre » : c'est à l'Église et à elle seule qu'a été conférée l'autorité pour juger du « sens vrai » des Écritures et donc de l'unique vérité qui doit

s'y trouver. Voici ce que proclame la Profession de Foi prononcée à l'ouverture du Concile œcuménique dogmatique Vatican I, dont la notion fut ensuite réaffirmée dans la constitution conciliaire dogmatique sur la foi catholique *Dei Filius*, du 24 avril 1870, au chapitre III, dans laquelle fut « renouvelé » ce dont avait déjà délibéré le Concile de Trente : «... Dans les matières de foi et de mœurs qui concernent l'élaboration de la doctrine chrétienne, on doit tenir pour véritable sens de la sainte Écriture celui qu'a tenu et que tient notre Mère la sainte Église, à laquelle il appartient de juger du sens et de l'interprétation véritable des saintes Écritures ; et que, dès lors, il n'est permis à personne d'interpréter cette sainte Écriture contrairement à ce sens ni non plus contrairement au consentement unanime des Pères. » (DS, 1788/3007).

Pour un vrai catholique, il n'y a pas de signification des Écritures qui puisse être différente de celle professée par l'Église, et ce parce qu'à son Eglise *seulement*, assistée par le Saint-Esprit, Notre-Seigneur, à confié le dépôt de la foi et donc l'interprétation véridique des Écritures.

La façon dont Martini expose cette vérité de foi est pour le moins *réductrice*. Ou plutôt, *il ne l'expose pas du tout*. Mais voyons la suite.

Le subjectivisme évident de la méthode suggérée par le cardinal. « De plus, la Bible n'est pas seulement un enseignement doctrinal, mais en grande partie récit, interpellation, consolation, parabole, exhortation, prière, reproche, etc. Dans tout ceci nous sommes conduits à marcher sur la bonne route, sans craindre de nous tromper. Dans l'ensemble la tradition biblique, quand elle est bien interprétée, se révèle solide et collant à la vie, bien que ne manquent pas les erreurs historiques, sociologiques, géographiques, etc. » Donc, il y aurait dans la Bible une quantité notable d'erreurs, qui impliquent l'histoire, la sociologie (?), la géographie, etc. Ce « etc. », quel type d'erreurs sous-entend-il ? La Bible est donc pleine d'erreurs, mais « solide et collant à la vie », comprenons-nous, si elle est « bien interprétée ». « Collant » à quelle vie ? À la vie éternelle ? À notre vie de tous les jours, semble-t-il, à la vie quotidienne de l'homme.

Mais voilà : la Bible n'est pas un simple résumé de sagesse populaire pour la vie quotidienne. Le fait est que la perspective surnaturelle (qui est le propre de l'Écriture) semble totalement absente de l'herméneutique biblique de notre cardinal. Lequel, et ce n'est pas par hasard, retire sa signification doctrinale à une grande partie de la Bible, affirmant qu'elle est « récit, interpellation, etc. » *séparément de la doctrine*. Comme si l'on pouvait priver une seule ligne des deux Testaments de sa signification « doctrinale », c'est-à-dire du fait qu'elle est la manifestation de la Vérité

révélée par Dieu, ou au moins qu'elle s'y réfère!

Pour Martini, qui pense et écrit de façon conforme à l'exégèse subjectiviste confuse des Protestants, qui a pénétré (entre autres grâce à lui) l'exégèse catholique actuelle, les faits relatés dans la Bible ne sont pas vrais parce que vrais, c'est-à-dire en tant qu'événements réels; ils le sont parce que leur expérience par les croyants est « vraie ». Qu'est-ce que cela veut dire? Que cette « expérience » est vraie parce que celui qui l'a faite l'a crue vraie? Que cette expérience est vraie parce qu'elle s'avère dans la vie des croyants? Celui qui y comprend quelque chose est très fort. Mais voici le passage.

« Abraham, Isaac, Jacob, Joseph, etc., au-delà de ce que l'on peut en savoir par l'histoire, sont « vrais » parce que leur expérience est « vraie », expérience qui s'avère sans cesse dans la vie des croyants. » L'expérience d'Abraham a été celle de pouvoir parler à Dieu directement, et Dieu lui est apparu sous une forme humaine, avec deux anges à forme humaine, à la porte de sa maison (*Gen.* 18, 1 ss). Cette « expérience » est-elle vraie parce que le fait s'est réellement produit ou non? De foi, nous croyons comme l'a toujours enseigné l'Église : que ces choses extraordinaires sont réellement arrivées. Dire, comme le fait le cardinal, que ces faits sont « vrais parce que leur expérience est vraie, expérience qui s'avère sans cesse dans la vie des croyants » signifie s'exprimer de façon obscure, suffisant toutefois à introduire le doute sur la vérité objective et donc sur l'historicité des faits racontés dans la Bible, étant donné que la « vérité » de ces faits, dépendant *exclusivement* de l'« expérience » que l'on en a eue, serait en fait un produit de l'« expérience » de celui qui les raconte. Cela va contre le dogme et rend un très mauvais service à ceux qui écrivent au cardinal, éminent bibliste, pour être éclairés sur les Saintes Écritures.

La partie méthodologique, pour ainsi dire, de la réponse du cardinal, se conclut par une inévitable référence à Vatican II.

Martini interprète dans un sens néo-moderniste Dei Verbum 11. « Plus délicats sont ces passages où, à propos par exemple de la guerre, ou de la vie après la mort, on exprime une doctrine qui à nos yeux semble tronquée. Ces passages doivent être lus comme une étape du chemin vers la plénitude de la lumière. Le Concile Vatican II dit que « les livres de l'Écriture enseignent nettement, fidèlement et sans erreur, la vérité telle que Dieu, en vue de notre salut, a voulu qu'elle fût consignée dans les saintes Lettres » (cf. *Dei Verbum*, n. 11). Ceci posé, j'essaie de répondre à quelques-unes des lettres que j'ai reçues.

Cher Monsieur X, les premières pages de la Genèse nous présentent, à l'aide de sym-

boles, une profonde vérité sur Dieu, sur l'homme et sur le mal. Tout n'est pas dit, mais c'est déjà beaucoup pour commencer... »

Notre commentaire : dans les Écritures se trouveraient donc des passages qui expriment une doctrine « qui à nos yeux semble tronquée ». Le cardinal veut dire ici, manifestement, que dans les Écritures sont enseignées des doctrines qui, de notre point de vue d'hommes modernes, sont « incomplètes ». Quelles sont-elles? La référence est générale. Il s'agirait de passages sur la façon de concevoir la guerre ou l'au-delà. Il serait intéressant de savoir en quel sens l'éminent bibliste considère *doctrinalement incomplet* tel ou tel passage de l'enseignement néotestamentaire à propos de « la vie après la mort ». Peut-être pense-t-il précisément à ce que Notre-Seigneur a révélé sur le jugement particulier et sur le jugement dernier, et sur la damnation éternelle des réprouvés? Ces passages qui semblent doctrinalement « tronqués » devraient être lus, dit-il, « comme une étape du chemin vers la plénitude de la lumière ». Qu'est-ce que cela veut dire? À notre avis, cela veut dire que le « message » contenu dans l'Écriture n'est pas complet, que la Révélation ne s'est pas encore accomplie, que le chemin vers « la plénitude de la lumière », c'est-à-dire la plénitude de la Révélation, est encore ouvert. Pour tous, pour toutes les religions, étant donné qu'à chacune d'elles a été confiée une « mission divine »! Nous sommes en plein délire œcuméniste.

Quoi qu'il en soit, malgré les lacunes qui pulluleraient dans les textes sacrés [sic], il ne faut pas nous inquiéter. Vatican II nous informe que l'Écriture « enseigne fidèlement et sans erreur, la vérité telle que Dieu, en vue de notre salut, a voulu qu'elle fût consignée dans les saintes Lettres ». Tout va bien. Il suffit de savoir que la Bible nous enseigne « fidèlement et sans erreur » *la vérité salvifique*, malgré les erreurs historiques, sociologiques, géographiques, etc. et ses lacunes doctrinales! En effet, l'enseignement scriptural qui compte vraiment est celui qui concerne la « vérité en vue de notre salut » dont « Dieu a voulu qu'elle fût consignée » dans les Écritures! Tout le reste est plein d'erreurs mais cela ne compte pas pour notre salut! Mais quelles seraient ces vérités salvifiques? Martini ne nous le dit pas. Et comment peut-il y avoir un noyau de vérité dans des textes truffés d'erreurs en tous genres, y compris doctrinales? On ne peut vraiment pas le comprendre. Mais on comprend, au contraire, que le cardinal, à la manière de certains hérétiques, doute fortement de l'historicité du récit de la Genèse.

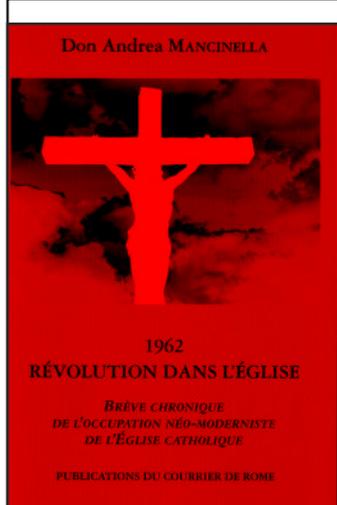
La tentation d'Adam et Ève serait un récit uniquement symbolique. En effet, à un lecteur qui lui demande : « la première partie de la Genèse est-elle le fruit d'une simple

réflexion par l'auteur sur l'origine du mal, *comme le pensent plusieurs prêtres que j'ai entendus*, ou bien représente-t-elle, bien que sous forme symbolique (l'arbre, la pomme, le serpent) une ressemblance de vérité? » le cardinal, comme on l'a vu, donne une réponse dans le sens de l'interprétation rationaliste (et donc hérétique) déjà offerte au lecteur par des prêtres que celui-ci a consultés. Pour lui, la première partie de la Genèse *nous représente une profonde vérité sous une forme symbolique, elle ne nous représente pas des faits*. Sauf erreur, Pie XII, dans l'encyclique *Humani Generis*, n'a-t-il pas justement condamné des exégèses de ce genre? Et si oui, pourquoi cette condamnation n'est-elle pas appliquée par l'autorité compétente?

On déduit également de ce contexte que le cardinal Martini interprète le célèbre et ambigu art. 11 de la constitution conciliaire *Dei Verbum* sur la divine Révélation (l'un des articles les plus contestés de tout le Concile) dans le sens des novateurs néo-modernistes : le dogme de l'inerrance s'applique seulement à ces parties de l'Écriture qui enseignent la vérité placée en elle (par Dieu) pour notre salut. Mais cela signifie nier le dogme de l'inerrance au sens propre, cela signifie répandre de fausses doctrines.

Le compte rendu publié en juin dernier par le *Courrier de Rome* rapporte aussi l'opinion du vaticaniste de la célèbre revue de gauche *L'Espresso*, Sandro Magister, qui est considéré comme un journaliste bien informé. « Dans les hautes sphères de la hiérarchie, les critiques envers l'auteur sont sévères et révèlent une inquiétude. Mais en public, la règle est de se taire. Il y a la crainte que contester publiquement les thèses de ce livre vienne ajouter des problèmes aux problèmes ». On peut comprendre la situation difficile dans laquelle se trouve la Curie. Martini, dont l'audace a augmenté progressivement ces dernières années, représente toute l'aile néo-moderniste de la Hiérarchie, aile qui demeure assez puissante, entre autres grâce aux multiples appuis extérieurs dont elle jouit, connus de tous. Mais, demandons-nous, jusqu'à quand l'autorité compétente pourra-t-elle continuer de se taire? Le scandale est maintenant énorme : un cardinal conteste ouvertement, et sans être inquiété, le magistère de l'Église sur des points fondamentaux de la morale et du dogme, et fait litière de la bonne exégèse biblique catholique. Jusqu'à quand la Prima Sedes pourra-t-elle repousser le bilan du néo-modernisme qui gangrène toute l'Église depuis si longtemps? Les années passent, les Papes changent, mais les plaies de l'Église, qui se sont ouvertes avec Vatican II, demeurent. Et elles s'infectent de plus en plus.

Le Glaneur



Cette étude, intitulée *1962-Révolution dans l'Église* et réalisée avant 2002, fut publiée de janvier 2007 à avril 2008 dans la revue *Courrier de Rome*.

La clarté du texte, accompagné d'un très grand nombre de citations et de faits, donne à cette étude toute sa valeur et met le lecteur devant la situation actuelle de l'Église d'une manière impressionnante et tout à fait objective.

Don Andrea Mancinella, prêtre du diocèse d'Albano Laziale (Roma), ordonné en 1983, en est l'auteur. Ce prêtre conscient que quelque chose n'allait pas dans l'Église a eu pour la première fois entre les mains la revue *Si Si No No*, cela l'a incité à faire des recherches et des études personnelles pour mieux comprendre la crise que traversait l'Église. Ensuite ayant constaté la désinformation générale du clergé pour ce qui concerne la crise actuelle et la position de Mgr. Lefebvre, il décida de publier la synthèse de son étude et de la distribuer à tous les prêtres de son diocèse pour mieux leur montrer sa position de fidélité à la Rome éternelle.

Prix 14 € + 2 euros pour le port



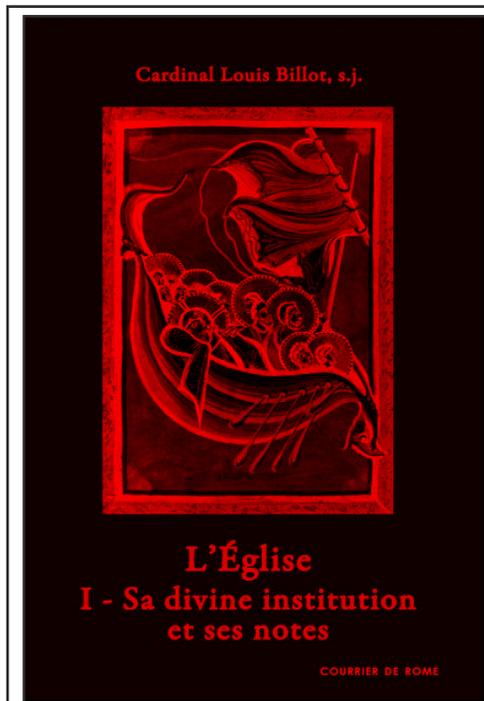
Après la publication, en 2007, de **Tradition et modernisme** du cardinal Billot, le *Courrier de Rome* a fait paraître en 2008 la première traduction française du **Traité sur la Tradition divine** du cardinal Franzelin (400 pages, 15 € + 3 €, port, légers défauts dans cette édition).

L'abbé Jean-Michel Gleize, professeur d'ecclésiologie au Séminaire International Saint-Pie X à Écône a assuré la traduction du traité du cardinal Franzelin, avec une présentation et des notes substantielles qui en facilitent grandement la lecture.

Élevé au cardinalat par le pape Pie IX en 1876, Jean-Baptiste Franzelin (1816-1886) enseigna pendant vingt ans la théologie dogmatique, au

collège jésuite de Rome. Théologien écouté lors du premier concile du Vatican en 1870, il publia cette même année un traité sur la tradition, le *De traditione divina*, qui l'a rendu célèbre et que l'on considère à juste titre comme l'ouvrage de référence sur la question. Franzelin ne se contente pas d'y déployer, avec une érudition parfaitement maîtrisée, toutes les ressources de la patrologie grecque et latine. Son traité est construit comme doit l'être une œuvre proprement scientifique. Les deux fonctions, positive et spéculative, de la théologie y sont mises à contribution pour définir avec précision le concept de tradition, dans la dépendance la plus étroite des sources de la révélation. L'ouvrage de Franzelin met ainsi le doigt sur le vice radical du système protestant, qui repose en grande partie sur le refus de ce dogme catholique de la Tradition divine. Il garde surtout toute son actualité, à l'heure où la fausse notion de tradition vivante, qui est au centre des enseignements du concile Vatican II, est à l'origine des confusions doctrinales dont pâtissent bien des fidèles de l'Église catholique.

TOUS LES LIVRES PEUVENT ÊTRE COMMANDÉS À :
courrierderome@wanadoo.fr



Le jésuite Louis Billot (1846-1931) fut appelé à Rome par le pape Léon XIII, qui voulait donner une orientation nettement thomiste à l'enseignement. Saint Pie X l'élèvera au cardinalat en 1911, après l'avoir nommé, l'année précédente, consultant du Saint-Office. Principal artisan du renouveau thomiste, défenseur réputé de l'orthodoxie dans le contexte de la crise moderniste, le cardinal Billot est demeuré surtout célèbre à cause de son cours d'ecclésiologie. Le *Traité de l'Église du Christ*, paru en 1900 est en effet la dernière grande synthèse théologique, grâce à laquelle, pendant plus de cinquante ans, des générations d'étudiants, prêtres et séminaristes, pourront trouver l'expression achevée de la pensée de l'Église, sur l'un des points où les remises en cause de la nouvelle théologie devaient se faire le plus durement sentir. Depuis le concile Vatican II (1962-1965) la constitution *Lumen gentium* sur l'Église et le décret *Unitatis redintegratio* sur l'œcuménisme n'ont fait qu'entretenir la confusion. Cette première traduction française du maître ouvrage du cardinal Billot n'a d'autre ambition que d'éclairer les esprits, en leur donnant accès à ce qui reste l'une des meilleures sources de la théologie de l'Église. Le présent volume offre à la lecture la première des trois parties dont se compose ce traité, et qui a pour objet l'aspect proprement apologetique de l'Église, avec la question de son institution divine et de ses notes (Couverture « La tempête apaisée » - Enluminure de l'Évangélaire de Hilda (12^e siècle) - Landesbibliothek von Darmstadt).

21 € + 3 € de port.

LIVRES DISPONIBLES

Les abonnés à jour de leur abonnement peuvent également commander par fax (0149628591) ou par mail (courrierderome@wanadoo.fr). Paiement à réception de la commande. Frais d'envoi pour la France : jusqu'à 16 € ajouter 3 €, au-dessus de 16 € jusqu'à 40 € ajouter 5 €, de 40,01 à 100 € ajouter 6 €, au-dessus de 100 € franco de port.

SAINT PIE X

DOCUMENTS PONTIFICAUX DE SA SAINTETÉ SAINT PIE X

2 tomes reliés -

Tome 1 : 863 pages - Tome 2 : 741 pages - 99 €
Ensemble d'interventions et écrits du saint pape.
UN OUVRAGE DE RÉFÉRENCE

CONDUITE DE SAINT-PIE X DANS LA LUTTE CONTRE LE MODERNISME « DISQUISITIO »

1 volume 323 p. - 160x240 23 €

Ce livre est la traduction d'un rapport d'enquête fait lors du procès de canonisation du saint pape; à propos de la manière d'agir de saint Pie X dans la lutte contre le modernisme.

Un bon complément aux deux autres ouvrages.

SAINT PIE X RÉFORMATEUR DE L'ÉGLISE

YVES CHIRON

1 volume, 346 p. - 21 €

Biographie du seul pape de l'histoire moderne, avec saint Pie V, a avoir été canonisé. Ce livre est le plus complet qui ait jamais paru sur saint Pie X. En effet, pour l'écrire, l'auteur a consulté de nombreux ouvrages et les archives secrètes du Vatican.

CATÉCHISME DE LA DOCTRINE CHRÉTIENNE

CATÉCHISME DE SAINT PIE X

164 p. - 20 € (cartonné), 10 € (broché)

Reproduction du catéchisme de 1912, fait par ordre de saint Pie X qui l'a prescrit à toute la Province ecclésiastique de Rome. Ce catéchisme voulu par saint Pie X, « plus bref et adapté aux exigences actuelles » a été très répandu en Italie et ignoré en France.

TÉMOIGNAGES**LA PETITE HISTOIRE DE MA LONGUE HISTOIRE**

MGR LEFEBVRE

1 volume 128 p. - 9,9 €

Texte de quelques conférences que donna Mgr Lefebvre un an avant sa mort aux soeurs de la Fraternité Saint Pie X. Il s'intitula « Les voies de la Providence dans le cours de ma vie et comme il est bon de s'en remettre totalement à Elle pour plaire au Bon Dieu ».

LE MESSAGE DU PADRE PIO

KATHARINA TANGARI

1 volume 168 p. - 11 €

Fille spirituelle de saint Padre Pio, Katarina Tangari raconte ici ses propres visites et celles de ses proches à San Giovanni da Rotondo, le couvent où vivait le saint moine stigmatisé.

KATHARINA TANGARI

YVES CHIRON

1 volume 416 p. - 20 €

Parution fin novembre 2006

Yves Chiron retrace la vie exceptionnelle de Katharina Tangari, fille spirituelle de saint Padre Pio, membre du Tiers-ordre dominicain, qui a connu les prisons anglaises en Italie de 1943 à 1946, a été emprisonnée en Tchécoslovaquie en 1971 et 1972 pour son aide aux catholiques, et est venue en aide aux prêtres de la Fraternité Saint-Pie X. Son itinéraire et la façon dont elle a surmonté ses épreuves sont exemplaires pour notre temps.

J'AI TUÉ MES SEPT ENFANTS

D'APRÈS UN TÉMOIGNAGE RECUEILLI PAR LE PÈRE D. MONDRONE S.J.

1 volume 57 p. - 3,8 €

Le drame de l'avortement, relaté il y a plus de 50 ans, préfigurant une actualité toujours plus brûlante et montrant l'angoisse et le désespoir d'une femme au soir de sa vie après avoir avorté sept fois.

CRISE DE L'ÉGLISE - THÉOLOGIE**STAT VERITAS**

ROMANO AMERICO

1 volume 190 p. - 21 €

Ce livre est la suite de « Iota Unum ». C'est un recueil d'observations faites suite à la lecture de la lettre « Tertio Millennio adveniente » du pape Jean-Paul II. Il se veut un cri d'appel aux plus hautes autorités de l'Église pour le XX^e siècle qui commence.

LA TRADITION CATHOLIQUE PEUT-ELLE ÊTRE EXCOMMUNIÉE ?

1 volume 35 p. - 1,5 €

Cette petite plaquette traite de l'invalidité de l'excommunication de Mgr Lefebvre suite aux sacres de 1988.

LA TRADITION VIVANTE ET VATICAN II

1 volume 37 p. - 1,5 €

Lorsque Mgr Lefebvre fut condamné par Rome au moment des sacres de 1988, il fut expliqué qu'il avait une idée fautive de la Tradition dans son caractère vivant; c'est de ce concept même que traite cette petite plaquette la lumière de la doctrine catholique.

LA TRADITION EXCOMMUNIÉE

1 volume 117 p. - 9,15 €

Réédition. Ce volume réunit divers articles du « Courrier de Rome » au sujet des consécrations épiscopales du 30 juin 1988. Ces études démontrent avec des arguments jusqu'à maintenant non contestés, que la Fraternité Saint Pie X n'est ni excommuniée, ni schismatique mais qu'elle fait partie de plein droit de l'Église Catholique Romaine.

LA THÉOLOGIE DE JEAN-PAUL II ET L'ESPRIT D'ASSISE

JOHANNES DORMAN

1 volume 225 p. - 18,3 €

Pour comprendre l'idéal que poursuit le pape depuis son élection sur le siège de Pierre, il faut découvrir l'étrange signification théologique de la réunion interreligieuse d'Assise et de toutes celles qui ne cessent de lui succéder.

**POLITIQUE ET RELIGION
ESSAI DE THÉOLOGIE DE L'HISTOIRE**P^R PAOLO PASQUALUCCI

1 volume 108 p. - 10 €

L'auteur aborde un thème d'une brûlante actualité, le rapport entre politique et religion, en l'interprétant du point de vue d'une théologie de l'histoire conforme aux canons de la pensée catholique la plus orthodoxe et la plus traditionnelle, aujourd'hui non observée par la hiérarchie et par la théologie officielles, qui semblent être imprégnées de l'esprit du monde, ennemi du Christ.

TRADITION ET MODERNISME

CARDINAL BILLOT, S.J. (1846-1931)

Édition 2007 - 200 p. - 20 €

Ce livre est traduit pour la première fois en français par M. l'abbé Jean-Michel Gleize, professeur au séminaire d'Écône. Le cardinal Billot a joué un rôle décisif pour seconder le pape saint Pie X dans l'analyse du modernisme.

MAÇONNERIE - POLITIQUE**MAÇONNERIE ET SECTES SECRÈTES
ÉPIPHANIUS**

Préface de Monsieur HENRI COSTON

Réédition - 800 p. - 39,5 €

Un ouvrage majeur, indispensable à tout vrai catholique. Epiphanius y dénonce le complot mondial mené par les organisations secrètes. On y découvre « l'histoire : secrète, où se trouvent les vraies causes des événements, un histoire honteuse ! » (H de Bazac). Epiphanius ne se contente pas de dénoncer, il donne aussi les moyens de lutter, de ne pas céder au découragement. Plus de 100 pages de mises à jour.

**GUERRE EN YOUGOSLAVIE
ET EUROPE CHRÉTIENNE**

1 volume 57 p. - 3,7 €

Une étude qui tente de démontrer que la situation dans les Balkans ne serait rien d'autre qu'une nouvelle étape sur le chemin de la République universelle, celle des Hauts Initiés.

LA MAÇONNERIE À LA CONQUÊTE DE L'ÉGLISE

CARLO ALBERTO AGNOLI

1 volume 52 p. - 6,9 €

Ce petit ouvrage démontre la fiabilité générale d'une liste de prélats maçons publiée! par le journaliste Mino Pecorelli le 12 septembre 1978. La liste Pecorelli fut le symptôme d'une pénétration maçonnique des plus hautes hiérarchies ecclésiastiques, pénétration qui conduit à semer un doute : cette secte aurait-elle pratiquement pris la barre de l'Église?

**LES CONGRÈS THÉOLOGIQUES
DE SI SI NO NO**

1. PRINCIPES CATHOLIQUES POUR RESTER FIDÈLE À L'ÉGLISE EN CES TEMPS EXTRAORDINAIRES DE CRISE, 8 et 10 décembre 1994 - 165 p. - 12 €.

2. ÉGLISE ET CONTRE-ÉGLISE AU CONCILE VATICAN II, 2 et 5 janvier 1996 - 482 p. - 27,4 €.

3. LA TENTATION DE L'ŒCUMÉNISME, 21 et 24 avril 1998 - 518 p. - 22,9 €.

4. BILAN ET PERSPECTIVES POUR UNE VRAIE RESTAURATION DE L'ÉGLISE 3, 4 et 5 août 2000 - 347 p. - 23 €.

5. LA MESSE EN QUESTION 12, 13, 14 avril 2002 - 505 p. - 25 €.

6. PENSER VATICAN II QUARANTE ANS APRÈS 2, 3, 4 janvier 2004 - 478 p. - 25 €.

7. LES CRISES DANS L'ÉGLISE, LES CAUSES, EFFETS, REMÈDES 5, 6, 7 janvier 2007-385 p. - 20 €

COURRIER DE ROMEÉdition en Français du Périodique Romain
Si Si No No

Responsable

Emmanuel du Chalard de Taveau

Adresse : B.P. 156 — 78001 Versailles Cedex

N° CPPAP : 0408 G 82978

Imprimé par

Imprimerie du Pays Fort

18260 Villegenon

Direction

Administration, Abonnement

Secrétariat

B.P. 156

78001 Versailles Cedex

E-mail : courrierderome@wanadoo.fr

Correspondance pour la Rédaction

Via Madonna degli Angeli, 14

Italie 00049 Velletri (Rome)

Abonnement**• France :**

- de soutien : 40 €, normal : 20 €,

- ecclésiastique : 8 €

Règlement à effectuer :

- soit par chèque bancaire ou à l'ordre du

Courrier de Rome, payable en euros, en

France,

- soit par C.C.P. Courrier de Rome 1972-25 F Paris.

• Suisse :

- de soutien : CHF 100, normal CHF40

- ecclésiastique : CHF 20

Règlement :

- Union de Banques Suisses - Sion

C / n° 891 247 01E

• Étranger : (hors Suisse)

- de soutien : 48 €,

- normal : 24 €,

- ecclésiastique : 9,50 €

Règlement :

IBAN : FR20 3004 1000 0101 9722 5F02 057

BIC : PSST FR PPP AR